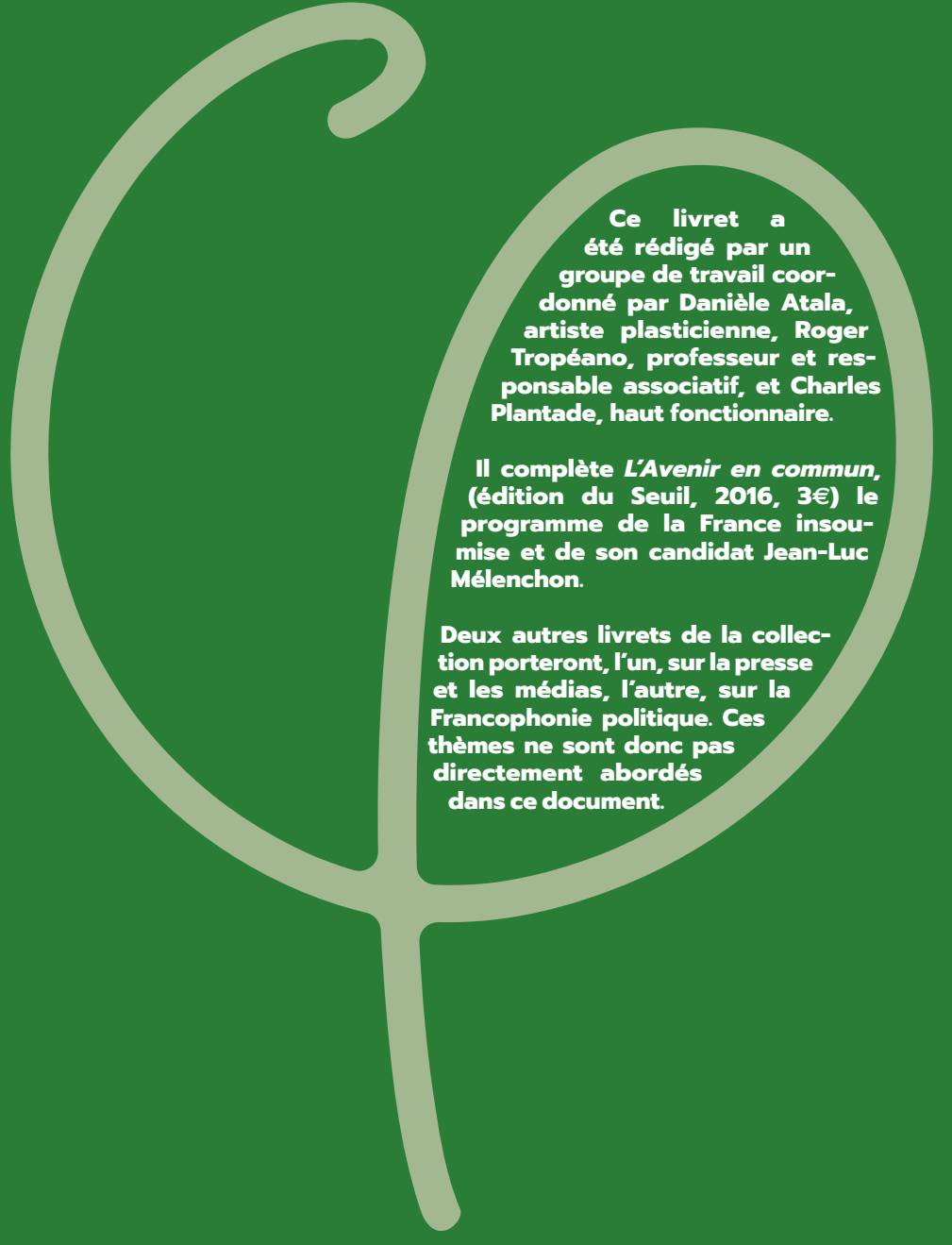


 L'AVENIR *Miloudon*
EN COMMUN *2017*



LES ARTS INSOUMIS,
LA **CULTURE**
EN COMMUN

Les livrets de la France insoumise | #7 CULTURE



Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Danièle Atala, artiste plasticienne, Roger Tropéano, professeur et responsable associatif, et Charles Plantade, haut fonctionnaire.

Il complète *L'Avenir en commun*, (édition du Seuil, 2016, 3€) le programme de la France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon.

Deux autres livrets de la collection porteront, l'un, sur la presse et les médias, l'autre, sur la Francophonie politique. Ces thèmes ne sont donc pas directement abordés dans ce document.



*« 100 mètres de bande
d'interdiction. »*

Sylviane

Sommaire

1 • Notre constat : l'art et la culture saccagés par l'argent-roi	5
2 • Notre projet : que chacun s'émancipe par la culture	10
3 • Nos propositions : une ambition inédite pour la culture	15
1. Démocratiser la culture	16
2. Faire la révolution citoyenne dans la culture	17
3. Rendre la culture accessible	18
4. Affirmer le droit à l'éducation culturelle et artistique	19
5. Protéger les artistes, étendre le régime des intermittents	20
6. Bannir la pollution publicitaire et étendre l'affichage artistique et associatif	21
7. Préserver le patrimoine, construire pour le futur	22
8. Soutenir les petites entreprises culturelles indépendantes	23
9. Défendre l'exception culturelle	24
10. Faire reculer l'emprise des multinationales culturelles	25
Conclusion : la culture en commun	27

Notre constat : l'art et la culture saccagés par l'argent-roi

La France continue d'être façonnée par son goût pour la culture, ses créateurs·trices et ses penseurs.

L'Histoire a fait d'elle un lieu de métissage des cultures, un pays qui a inventé l'action publique culturelle, une terre d'accueil d'artistes du monde entier riche d'amateur·trice·s et de professionnel·le·s. Elle est aimée et admirée pour cela.

Hélas, cet héritage et cette ambition sont plus que jamais gâchés, fragilisés, menacés. L'accès de tou·te·s à la culture, essentiel au projet républicain, est condamné.

DOCUMENT DE TRAVAIL

La culture livrée à la loi du profit

Depuis une trentaine d'années, **les arts et la culture subissent l'emprise du marché, la loi de la rentabilité et le règne de la finance.** Dans les établissements culturels, la politique du chiffre et la logique commerciale dénaturent les missions de service public.

Dès qu'elles le peuvent, de grandes entreprises mondiales – comme Vivendi, Sony, Apple, Pinault, LVMH... – s'approprient notre culture. Ces multinationales traitent l'art comme un banal bien de consommation en s'abritant derrière un discours trompeur de partage. En réalité, pour elles, la culture doit être rentable, peu importe si certain-e-s en sont exclu-e-s.

De plus, **derrière le discours de « bienveillants mécènes », la spéculation sur les œuvres d'art s'étend.** Tableaux de Gauguin, planches de Tintin, chansons de Brassens... l'art demeure le trophée des riches et un placement plus rentable que la Bourse. Comble de cynisme : le pillage et la spéculation sur les œuvres volées dans les zones de guerre, comme à Palmyre, au Mali ou à Alep, transitent par de discrets « ports francs » du Luxembourg, de la Belgique ou de la Suisse, par les salles de vente ou en ligne, et finissent dans les coffres de collectionneurs argentés. Et tout ceci, sans payer d'impôts !

En parallèle, l'inégal accès à la culture se perpétue. Seulement 25 % des ouvrier-e-s, en regard de 60 % des cadres, vont au musée dans l'année. Les lieux de culture se raréfient et se concentrent dans les métropoles, laissant des « déserts culturels » sur notre territoire. Ces déserts culturels s'étendent dans les banlieues et les villages : 400 « maisons de la presse » ont disparu chaque année pendant cinq ans en France. **La découverte du patrimoine et l'accès de tou-te-s aux arts et à la culture ne sont plus des priorités politiques.** Accès et pratique des arts restent par ailleurs marqués par des discriminations sexistes, racistes ou handiphobes.

D'un côté, la consommation de masse de « produits culturels » jetables, de l'autre, les plus aisé-e-s se réservant les visites fréquentes et l'art « savant ». Avec la complicité de certain-e-s élu-e-s, elles et ils s'approprient le patrimoine de la Nation comme la Bourse de commerce (futur musée Pinault), le bois de Boulogne (musée LVMH) et – si l'on n'y prend garde – l'Hôtel de la Marine à Paris. Même les photos de monuments comme le château de Chambord ou la Tour Eiffel sont privatisées !

La révolution numérique, menée sans aucune régulation, amplifie encore tous ces phénomènes et fragilise les mécanismes publics de filière tels que le livre ou le cinéma.

L'art de se soumettre à l'ordre marchand

À l'ère du consumérisme, **on vend la culture comme un simple produit**, on en fait de la pub, partout et tout le temps. Picasso comme marque de voitures, Vermeer pour vendre des yaourts, Prokofiev pour des parfums, etc. Comme tout le reste, la culture est engloutie et dévoyée.

Elle devient un terrain clé pour gagner de l'argent, et dans le même temps, elle est instrumentalisée comme puissant levier de consentement à l'ordre marchand du monde.

Le marketing, maintenant intensif et ciblé sur les outils numériques, accompagne le flux de « produits culturels ». Il prétend au pluralisme et à la liberté de choix. Pourtant, il n'engendre pas l'indépendance d'esprit mais une culture de masse homogène. Il est une propagande. **Cet usage de l'art permet de formater les comportements.** Il facilite l'amnésie, la confusion et la passivité dans les têtes. Il valorise la consommation plutôt que la compréhension, l'accumulation et non l'expression, l'obéissance plutôt que l'insoumission. Il sert les ventes et les produits plutôt que de toucher les âmes et susciter les pensées. Utiliser la création comme ça, c'est de l'art-naque !



Auteure : Danièle Atala

L'Europe actuelle casse la culture

L'Union européenne (UE) et le libre-échange commercial de l'OMC contribuent à ces régressions. L'UE a libéralisé les politiques culturelles, par exemple l'éducation artistique, les droits d'auteur, la concentration dans quelques multinationales... Derrière les grands discours, l'UE se moque du dialogue entre les peuples et ne se soucie que de la privatisation des politiques culturelles.

L'austérité budgétaire européenne ruine la culture. Les budgets culturels sont toujours les premiers touchés. En Espagne ou en Grèce, les musées ferment, faute de moyens. En France, les gouvernements ainsi que les collectivités locales, LR et PS, ont limité et réduit tous les mécanismes de soutien à la culture. Ils ont abîmé les lieux garantissant l'accès de tou-te-s aux arts. **La culture est redevenue le parent pauvre des politiques publiques.** Plus de 100 festivals à travers le pays ont été annulés, en 2016, pour répondre aux diktats budgétaires de Bruxelles. Les coupes ont aussi concerné les musées. L'éducation artistique est réduite à peau de chagrin et les écoles d'art sont fermées ou au mieux négligées. Les conservatoires sont délaissés ou ne garantissent plus un accès équitable aux musiques classiques et contemporaines. **La plupart des artistes sont de plus en plus renvoyé-e-s à la marge et précarisé-e-s.**

Tou-te-s n'ont plus alors qu'à se tourner vers les sponsors et « mécènes », c'est-à-dire la loi de quelques grands patrons. À eux, alors, de choisir le programme des expositions et les priorités pour rénover le patrimoine. Ce n'est pas par hasard que le Grand palais expose les valises de Louis Vuitton !

Pourtant, la culture résiste encore et toujours !

La résistance existe : **résistance aux restrictions, aux contraintes imposées par l'état d'urgence et ses mesures sécuritaires.** Celles-ci privent les artistes de lieux, de publics, et en conséquence de revenus.

Résistance à l'ignorance et à l'ordre moral, alors que les réactionnaires de tous bords tentent de ressusciter « l'outrage aux bonnes mœurs ».

Résistance enfin au consumérisme, à la sélection par l'argent, à l'abrutissement de la pub et de la télé. Les musées, les bibliothèques, les festivals restent des repères dans une époque sombre. De nouveaux lieux culturels alternatifs, parfois déployés sur internet, sont de vrais creusets d'éducation populaire. Beaucoup se battent pour accueillir le plus large public. Beaucoup sont des lieux d'invention qui créent de nouveaux espaces possibles, comme les réseaux d'éditeurs et de libraires indépendants.

Ces alternatives vont de pair avec un soutien actif à la francophonie, partout où, contre un « globish » invasif, **la langue française véhicule la diversité culturelle et l'indépendance,** inséparables des valeurs républicaines.

**Notre projet :
que chacun
s'émancipe
par la culture**



Auteur: Darri

La culture repose sur l'intelligence humaine de chacun·e : ne réservons pas la culture à quelques- un·es !

L'art et la culture sont essentiels à la vie, ils en sont indissociables. Ils sont au cœur de notre projet de civilisation, parce que chacun·e doit pouvoir manifester son existence, sa créativité, ses sentiments et sa pensée, accéder aux œuvres de toute l'Humanité, participer à leur transmission. L'art est une source d'émotions, d'invention, à laquelle chacun·e a droit de s'abreuver et qui gagne à être partagée.

La culture peut contribuer, aussi, à remettre le monde à l'endroit, à rendre impossible une vision comptable de l'existence, à ne plus laisser quiconque jouer avec nos « temps de cerveau humain disponibles » dont parlait le patron de TF1. Elle nous permet de dépasser nos origines, nos limites, les conformismes, la place qu'on nous assigne. **Elle est ainsi à la fois le moteur et le reflet de la libération individuelle et collective.**

L'art et la culture en partage

La culture est au cœur de notre projet. La France insoumise porte cette idée simple : une démocratie garantit à tou-te-s les citoyen-ne-s l'accès aux biens de l'Humanité, au nombre desquels se placent les œuvres de l'esprit, les arts et le patrimoine naturel.

Au-delà de ce droit commun à la culture, nous voulons que chacun-e se la réapproprie effectivement. Son accès général doit être garanti et étendu. **Le « droit à la culture » ne doit pas être un simple slogan** : il doit guider l'action publique de façon constante et exigeante, pour devenir une réalité. Nous voulons donc penser et proposer une approche de la culture qui fédère toute la population, dépasse les usagers habituels de ces lieux et développe les pratiques amateurs.

Émanciper la culture

Les affaires de l'esprit doivent être libérées de l'esprit des affaires.

La France doit sortir de la logique économique et financière qui s'est imposée dans la culture. L'intérêt général, les droits de tou-te-s doivent prévaloir sur les intérêts privés.

Pour sortir la culture des griffes de ses prédateurs, la puissance publique devra donc disposer d'une volonté sans faille, de nouvelles armes et de moyens importants et pérennes.

La France insoumise remettra en cause la spirale de concentration qui s'est emparée de l'économie de la culture (livre, musique, cinéma, jeu vidéo...), et la rééquilibrera en faveur des petits et moyens intervenants, de l'économie sociale et solidaire.

Défendre et reconnaître tous les professionnels de la culture

Le travail des artistes, celui des acteur-trice-s des lieux de culture, le travail des intellectuel-le-s occupent une place fondamentale dans la vitalité de la pensée critique.

Pour la France insoumise, cette conception intègre tous les genres et toutes les disciplines artistiques, aujourd'hui en marge du cadre institutionnel et pourtant très répandus. **Faisons tomber les murs qui subsistent dans la culture, l'éducation et les pratiques artistiques et avec la société dans son ensemble !**

Nous chérissons la force créatrice des artistes et refusons leur paupérisation. Nous leur garantirons donc, en même temps que des conditions dignes d'existence, la plus grande liberté tant envers l'État qu'envers les puissances d'argent.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Nos propositions : une ambition inédite pour la culture

1 Démocratiser la culture

- **Étendre la gratuité dans les musées** et les autres lieux culturels recevant des subventions publiques nationales, à commencer par un accès gratuit tous les dimanches.
- Atteindre 15 % de fréquentation de publics scolaires dans les établissements culturels nationaux.
- Sortir des indicateurs strictement quantitatifs tels que les recettes et **imposer la diversité sociologique et géographique des publics**, à commencer par les visites scolaires.
- **Intégrer les droits d'auteur dans le domaine public**, après le décès des auteur·e·s pour financer la création et les retraites des créateurs.

DOCUMENT DE TRAVAIL

2 Faire la révolution citoyenne dans la culture

- **Abroger les niches fiscales à l'avantage des mécènes** et les autres règles sur mesure faites au profit des fondations privées telles que la fondation Pinault à la Bourse du commerce ou la fondation Louis Vuitton au bois de Boulogne.
- **Intégrer les œuvres d'art dans l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**, et intégrer les revenus tirés de leur vente au barème usuel de l'impôt sur le revenu.
- **Mettre fin à l'intrusion de la finance dans les conseils d'administration des établissements culturels** et lui substituer une nouvelle gouvernance démocratique qui renforcera le rôle des représentant-e-s des employé-e-s et associer des représentant-e-s des publics jusque dans la nomination de la direction et dans les orientations stratégiques. **Assurer la parité** dans les conseils d'administration et féminiser les postes de direction.
- **Rendre effectif un principe de non-cumul des mandats culturels**, y compris dans le temps.
- **Interdire le sponsoring privé dans les services publics et les événements culturels** et atteindre une part de 10 % de budgets participatifs dans les crédits locaux consacrés à la culture

DOCUMENT DE TRAVAIL

3 Rendre la culture accessible

- **Jumeler tous les établissements** (écoles, collèges, lycées) **avec des établissements culturels**, dans des projets profitant à tou·te·s les élèves et encourager les pratiques artistiques collectives ; favoriser la médiation socioculturelle dans ces établissements.
- **Mettre les associations au cœur de l'action culturelle** sur tout le territoire et leur donner les moyens financiers adaptés afin de faire reculer les déserts culturels.
- **Favoriser et promouvoir la médiation culturelle** dans l'ensemble des lieux patrimoniaux et institutions culturelles subventionnés (musées, orchestres, théâtres, etc.), notamment en leur faisant obligation de recourir à des guides-conférencier·e·s diplômé·e·s et titulaires de la carte professionnelle. Encourager, dans les critères de subvention, la co-construction de la programmation culturelle avec les publics.
- **Défendre le maillage national des bibliothèques et médiathèques**, garantir leur budget face aux choix financiers ou idéologiques de certaines collectivités territoriales et embaucher des professionnel·le·s pour assurer l'ouverture du dimanche.
- **Accroître les effectifs des professeur·e·s spécialisé·e·s dans l'enseignement artistique** et dans l'Éducation Nationale (notamment par le maintien ou la réouverture des C.H.A.M., Classes à horaires aménagés musique).

4 Affirmer le droit à l'éducation culturelle et artistique

- **Transformer l'enseignement artistique supérieur en véritable service public national** : sortir les écoles d'art et les conservatoires de musique et de danse du statut inadapté d'Établissement public de coopération culturelle (EPCC). L'État définira les programmes et les règles applicables à leurs personnels.
- **Renforcer les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique**, afin de permettre l'accès de tou-te-s à un enseignement de qualité. Maintenir l'accès aux cours individuels. Ouvrir de nouveaux conservatoires pour permettre à chacun-e, quel que soit son âge, de s'inscrire, avec prêt gratuit d'instruments.
- **Mettre fin à la marginalisation de l'enseignement artistique**. Faire de l'éducation artistique dans toute sa diversité et dans ses trois dimensions (fréquentation des œuvres, pratique, enseignement artistique) une vraie priorité éducative de la maternelle à l'université, jusqu'en entreprise.
- **Développer une filière de la création numérique** dans l'enseignement professionnel



Auteur: affiche classisco

5 Protéger les artistes, étendre le régime des intermittents

- **Garantir la liberté de création et de diffusion des œuvres d'art** contre toute tentative de censure.
- **Pérenniser le régime des intermittent-e-s du spectacle** sur la base de l'accord du 28 avril 2016. Il est une garantie de la liberté de création de celles et ceux qui y cotisent.
- **Étendre ce régime aux professions artistiques précaires**, dont les artistes visuels.
- **Titulariser les précaires et les permittent-e-s** du service public de la culture et de l'audiovisuel. Intégrer les emplois actuellement soustraits par les établissements culturels.
- **Garantir la pérennité des ensembles et orchestres permanents**, l'emploi statutaire, conditions de la mise en œuvre des missions et des cahiers des charges.
- **Soutenir l'extension des maisons des artistes** comme centres de ressources nationaux et mutualisés.



Sylvain Ohl et Satchie Noro. Origami. Quimperlé 2016
(équilibre sur portes) Auteur : Jean-Pierre Estournet

6 Bannir la pollution publicitaire et étendre l'affichage artistique et associatif

Nous lutterons contre l'invasion publicitaire dans les services publics et sur les bâtiments publics, dans les rues, aux abords des villes et des villages. Voici plusieurs actions prioritaires :

- Mettre fin à l'affichage publicitaire sur les bâtiments publics et au « nommage » de lieux culturels publics, tel le AccorHotels Arena.
- **Interdire les écrans publicitaires numériques** et connectés, vrai scandale écologique et déontologique, dans les lieux et transports publics.
- **Créer un fonds d'appui aux communes** qui transforment les panneaux publicitaires en espaces d'affichage culturel et d'expression libre avec une stricte application de l'usage à but non lucratif.
- Réguler la publicité, notamment aux entrées de villes et de bourgs aujourd'hui défigurées.

DOCUMENT DE TRAVAIL

7 Préserver le patrimoine, construire pour le futur



François Schuiten, album « L'archiviste »

- **Faire appliquer le « 1 % artistique »** (dans la dépense de construction), prévu par la législation, à tous les bâtiments publics construits, rénovés ou ayant changé d'affectation. L'étendre aux grandes constructions privées. Le prendre en compte dès le concours d'architecture par obligation d'appels publics à candidatures. Faire figurer au cahier des charges de l'architecte et de l'artiste le lien avec la société et l'environnement social.
- **Renationaliser le mécanisme de prévention archéologique** et permettre une application effective de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive, sous la direction de l'INRAP.
- **Investir enfin dans les Archives Nationales** pour garantir leur conservation et leur partage avec le public.
- Généraliser l'intervention d'un architecte dans la construction de lotissements.

8 Soutenir les petites entreprises culturelles indépendantes

- **Renforcer les aides à la présence dans tout le pays des salles indépendantes** de concert et de cinéma, ainsi que des petits commerces culturels indépendants, avec :
 - l'augmentation du soutien aux librairies (ADELC), disquaires (CALIF), cinémas indépendants (AFCAE), en particulier en matière de formation, de reconnaissance et de valorisation des diplômes, d'aide à l'implantation ;
 - l'encadrement des loyers là où c'est nécessaire ; le financement par l'État d'un programme Culture à Loyers Modérés ;
 - des aides et prêts à 0 % pour permettre aux lieux de se mettre en conformité avec la loi (isolation, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...) ;
 - des instances de médiation culturelle locales pour limiter les conflits d'usage, par exemple pour les nuisances sonores.
- **Soutenir les structures de création et de production :**
 - ouverture de lieux de travail pour tou-te-s les artistes ;
 - financement de la structuration des petites compagnies de spectacle vivant, chœurs et orchestres, danse, cirque, écriture ; soutien aux lieux de diffusion de la création contemporaine ;
 - création d'un CNJV (Centre national des jeux vidéo) qui disposera de mécanismes d'aide sur le modèle du Centre national du cinéma et de l'image animée (avances sur recettes...) ;
 - renforcement du soutien à la bande dessinée par le CNL (Centre national du livre) ;
 - création, qui n'a que trop attendu, du Centre National de la Musique.

9 Défendre l'exception culturelle

- **Défendre de façon intransigeante la langue française** dans toutes les instances européennes et internationales. Soutenir l'expression artistique et culturelle francophone tant en France qu'à l'étranger.
- **Sortir la culture du champ des échanges marchands**, tant à l'UE qu'à l'OMC, dans la lignée de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO de 2005.
- **Étendre l'exception culturelle à la sphère numérique.**
- **Développer une vraie coopération culturelle non marchande et émancipatrice**, à l'opposé de la vente internationale de franchise (ex. : Louvre/Abou Dhabi).
- **Renforcer le réseau des Instituts français à l'étranger**, gravement déstructuré et affaibli depuis deux quinquennats. Ce soutien accru concernera aussi les Écoles françaises à l'étranger (Rome, Athènes, Le Caire, etc.) ainsi que les missions archéologiques.

DOCUMENT DE TRAVAIL

10 Faire reculer l'emprise des multinationales culturelles

- **Créer une médiathèque publique en ligne**, avec une plate-forme d'offre légale en ligne de musique, de films et de contenus culturels.
- **Maintenir la loi de 1981 sur le prix unique du livre**, sanctionner les abus (frais de transport offerts...) et supprimer toutes les aides fiscales ou indirectes aux mastodontes du commerce en ligne tels Amazon, Fnac.com, etc.
- **Diriger les marchés publics de livres** (commandes de collectivités et de bibliothèques) vers les librairies indépendantes.
- **Mettre en place un prix unique** pour les supports de musique, de jeux vidéo et de films.
- **Faire du/de la médiateur-trice du cinéma une véritable autorité de régulation, avec pouvoir de sanction.**
- **Mettre à jour les dispositifs d'aides publiques** existants pour redonner la priorité à la solidarité et à la diversité, et mettre un terme aux aides favorisant la concentration.
- **Créer un centre national du jeu vidéo**, sur le modèle du centre national du cinéma, pour financer les créations françaises.



« Les tréteaux du Niger » Auteur : Jean-Pierre Estournet

Conclusion : la culture en commun

Il n'y a pas de progrès économique et social, d'émancipation humaine et nationale sans un investissement majeur dans la culture et les arts. La liberté des êtres humains commence par la garantie de leur possibilité de créer et de s'exprimer. **La culture n'est ni un luxe ni une marchandise.** Pour cela, **l'investissement public en matière de culture sera porté à 1 % du PIB**, soit plus de 20 milliards d'euros, pour l'État, les collectivités locales et les établissements publics culturels.

Cette progression est ambitieuse et s'échelonne sur plusieurs années. Elle permettra en particulier de :

- rétablir les crédits supprimés ces dernières années, après un réexamen de toutes les filières, sur tout le territoire et vis-à-vis de l'ensemble des collectivités locales ;
- financer les mesures présentées dans ce livret.

DOCUMENT DE TRAVAIL

LES ARTS INSOUMIS, LA CULTURE EN COMMUN

Les livrets de la **France insoumise** complètent **L'Avenir en commun**, le programme de la France insoumise et de son candidat **Jean-Luc Mélenchon**.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des « Livrets de la France insoumise » offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu.

Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme *L'Avenir en commun* est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des « Livrets de la France insoumise » est coordonnée par Laurent Levard, agrééconomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.



Retrouvez toutes les informations
sur le programme l'Avenir en commun
sur www.jlm2017.fr